

# CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE  
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

## **L'appropriation de l'espace public : quelle cohabitation entre « mobiles » et « immobiles » ?**

Mobiles et immobiles dans le couloir de la Gare centrale de Bruxelles

### **SOMMAIRE**

#### **Les contours de la rencontre**

*La rencontre comme expérience*

*Télescopage entre deux mondes*

*La place de l'imprévu*

*Inégalités*

#### **Les figures d'immobiles**

*« Le mendiant »*

*« L'entrepreneur »*

*« Le dément »*

*« Le transparent »*

*« L'alcoolique »*

#### **Les sentiments des mobiles**

*« La méfiance, voire le rejet »*

*« Le malaise »*

*« L'insécurité »*

*« L'indifférence feinte »*

*« L'implication »*

#### **Quelle hospitalité envers le « voyageurs immobile » ?**

#### **Vers une vision politique des rencontres dans l'espace public**

#### **Bibliographie**

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL

Rue Mercelis 27 B-1050 Bruxelles

Tel. : + 32 2 511.89.59

Courriel : [info@cbcs.be](mailto:info@cbcs.be) - Site : <http://www.cbcs.be>

# **L'appropriation de l'espace public**

## **Quelle cohabitation entre « mobiles » et « immobiles » ?**

**Aline Tilman**  
*Juriste et Anthropologue*

### **Mobiles et immobiles**

#### **dans le couloir de la Gare centrale de Bruxelles**

Nombreux sont ceux parmi nous - en tant qu'usagers des transports en commun - à avoir traversé, d'un pas alerte, le couloir de la Gare centrale à Bruxelles. Traversée qui plonge, pour quelques brèves minutes dans un univers peuplé de mendiants, de joueurs d'instruments de musique, de causeurs ou encore simplement, de somnolents.

Il règne au sein du couloir de la Gare centrale une ambiance lourde. Comment décrire le lieu autrement ? Son aspect sombre encourage l'empressement des navetteurs à quitter ce lieu<sup>1</sup>. Et si, à l'origine de notre empressement, était inscrite cette obligation de côtoyer la misère humaine, à se rapprocher soudain d'un groupe de personnes se démarquant à bien des égards des standards sociétaux ?

On ne peut qu'être interpellé par la coexistence de deux mondes dans ce couloir gris, terne, froid et pourtant si fréquenté. D'un côté, on retrouve les passants (travailleurs, voyageurs, usagers du centre-ville, etc.) pressés qui traversent, en prenant un air le plus dégagé possible, avec comme seul objectif d'atteindre l'extrémité du couloir (soit la Gare centrale, soit le métro selon le point de départ). D'un autre côté, on observe un groupe composite de précarisés, n'ayant pas comme objectif premier de se déplacer mais plutôt de se poser dans ce couloir, pour diverses raisons.

Ce constat mène à une première réflexion : la ville permet une appropriation radicalement différenciée d'un même lieu public. C'est peut-être là le trait marquant de la rencontre urbaine : des personnes dont les vies se situent à mille lieues sont susceptibles de rentrer en interaction car elles partagent un même espace public.

A partir de la présence du groupe composite des précarisés dans le couloir de la Gare centrale, on pourrait s'interroger sur la problématique générale des sans-abri à Bruxelles. Ou alors, on pourrait s'intéresser plus précisément aux interactions qui voient le jour quotidiennement dans le couloir et qui souvent ne répondent pas au schéma conventionnel des rencontres dans un lieu public. C'est le second chemin que ce texte empruntera, en se centrant sur le côtoiement, dans un espace public délimité, des deux groupes, des deux mondes identifiés ci-dessus.

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée avant les travaux de réaménagement entamés en 2012.

Adopter un regard pragmatique sur l'objet social à analyser permet de diviser les utilisateurs du lieu étudié en deux catégories selon leur expérience du microsystème qui nous intéresse : les **mobiles** et les **immobiles**. Sont donc distinguées les personnes dont la présence dans le couloir de la Gare centrale est justifiée par leur projet de déplacement, les mobiles, et celles dont la présence n'est pas justifiée par l'intention de se mouvoir et qui s'établissent dans le lieu cité durant un certain temps (plusieurs dizaines de minutes, plusieurs heures, ...), les immobiles.

Les utilisateurs, nommés ici immobiles, ne sont toutefois pas considérés comme une catégorie de personnes vouées à rester à un endroit fixe en toutes circonstances. Ces deux catégories d'expérience représentent, de part et d'autre, les interactants qui se font face. Le propos de ces pages ne sera pas d'étudier les interactions qui ont lieu au sein d'un même groupe (mobiles ou immobiles), mais bien celles qui ont lieu entre les deux groupes en question.

Les interactions comprennent encore une troisième composante. En effet, l'étude de ces interactions constitue une démarche située. Il y a une imbrication entre l'espace public et les personnes qui y évoluent. Les personnes ne peuvent être envisagées comme de simples ajouts au paysage. De son côté, l'espace public ne doit pas être considéré comme une simple toile de fond, mais davantage comme un environnement vécu dans lequel des interactions voient le jour. Les caractéristiques de l'espace public ont un impact sur les sociabilités qui s'y exercent. Les pages suivantes proposent une synthèse créative, basée notamment sur la lecture d'auteurs, permettant d'analyser la dynamique qui se met en place lors de la rencontre de trois éléments : **immobiles, mobiles et lieu public de passage**.

Ce cadre d'analyse peut outiller tous ceux qui souhaitent observer, comprendre et s'impliquer dans une dynamique de rencontre et d'usage partagé de l'espace public, que ce soit à titre individuel ou au sein d'un collectif.

## **Les contours de la rencontre**

### ***La rencontre comme expérience***

Caractérisons d'une manière générale les rencontres qui voient le jour entre les différents utilisateurs d'un espace public. Il s'agit ici de poser les bases pour pouvoir développer ensuite une vision focalisée sur les aléas des interactions entre les mobiles et les immobiles dans un lieu public de passage.

Que recouvrent les catégories *mobiles* et *immobiles*, utilisées dans l'introduction ? La définition de ces termes ne peut en aucun cas aboutir à un jugement normatif. En effet, cette catégorisation est simplement liée à l'observation d'une situation donnée, à un moment donné. Elle ne découle pas d'une compréhension globale de cette situation. La démarche ethnographique adoptée ici s'attache à décrire une situation particulière pour mettre en lumière ses différentes facettes. Ce qui prévaut dans la distinction entre mobiles et immobiles, c'est le rapport entre les premiers et les seconds, l'interdépendance dynamique qui naît de leur rencontre. Le concept d'immobilité n'est donc pas central. Il nous sert seulement d'outil dans une optique descriptive, en suivant une approche pragmatique.

Qu'entendons-nous par rencontre ? Dans ce texte, *rencontre* et *interaction* sont deux termes équivalents qui servent à appréhender les confrontations entre les différents acteurs de l'espace public. Ces confrontations peuvent aller d'un simple évitement à une conversation approfondie. Mais, dans aucun cas, quelqu'un qui prend place dans l'espace public ne peut être indifférent à ce qui se passe autour de lui : il devient, sans toujours le vouloir, un *acteur public*. La ville peut alors être décryptée comme un incitant à la rencontre et à la surprise, engendrant des « précipitations vers l'inconnu »<sup>2</sup>. C'est en analysant les rencontres sous leur versant improvisé, que nous pouvons mieux percevoir les difficultés qu'elles génèrent.

La rencontre (ou l'interaction) recouvre un grand nombre de situations. Elle est envisageable aussi bien comme une confrontation entre individus que comme une confrontation entre un individu et un phénomène. Dans le deuxième cas, la rencontre revêt un aspect plus abstrait car l'individu dépasse l'analyse circonstancielle pour la généraliser et la relier à des catégories symboliques. Il s'agira dès lors de s'intéresser non seulement aux comportements objectifs mais aussi aux représentations des individus. Par ailleurs, au sein des rencontres entre individus, nous pouvons distinguer d'un côté, une simple coprésence et de l'autre, un échange. Enfin, que la rencontre rime avec échange, coprésence ou confrontation plus abstraite (à travers les représentations des uns et des autres), elle peut s'avérer apaisée ou conflictuelle. Toutes ces nuances seront tour à tour mises en lumière et permettront d'éclairer la dynamique des interactions.

S'intéresser à la rencontre permet d'appréhender la marge de manœuvre que cette dernière offre à ses protagonistes. En effet, l'immobile, bien que marginal sous certains aspects et placé dans une position de dominé, ne peut être considéré purement et simplement comme un exclu<sup>3</sup>. Il n'est en effet pas un être complètement isolé, désaffilié, car il rentre à diverses reprises en interaction. On ne peut nier l'existence de ces interactions même si celles-ci sont parfois réduites à des échanges basiques ou à des évitements. Il paraît donc important d'insister sur le fait que les immobiles ne vivent pas en dehors de la société<sup>4</sup> et que leur manque de « normalité » ne les soustrait pas de cette dernière.

De plus, il serait illusoire de penser qu'une rencontre puisse être neutre ; elle entraîne nécessairement l'apparition d'un processus que l'on peut nommer « désignation-identification »<sup>5</sup>. La rencontre est traversée par des jugements réciproques consistant, pour les interactants, à s'apposer mutuellement une étiquette.

Ce serait également une fausse piste que d'envisager l'interaction comme une situation où les personnes seraient totalement passives et se laisseraient guider par les circonstances. Aussi bien les mobiles que les immobiles peuvent « faire la rencontre ». Il est vrai cependant que ce seront plus souvent certains immobiles qui tenteront de rentrer en contact « dans un espace où la réserve et l'indifférence à autrui tiennent lieu de comportement adéquat »<sup>6</sup>. En effet, pour

---

<sup>2</sup> Cusson M. (2003), p. 20.

<sup>3</sup> Blanc M., Clément S. (2004), p. 22.

<sup>4</sup> Blanc M., Clément S. (2004), p. 24.

<sup>5</sup> Pichon P. (2008), p. 80.

<sup>6</sup> Pichon P. (2008), p. 138.

Goffman, c'est « l'inattention civile » qui prévaut dans les lieux publics<sup>7</sup>. L'inattention civile, consiste à montrer à la personne qui nous fait face que l'on a bien pris connaissance de sa présence tout en détournant le regard, signifiant ainsi qu'elle n'est pas source de curiosité, ni l'objet d'une attention particulière. L'inattention civile illustre la confiance que les interactants se portent puisqu'ils ne sentent pas tenus de s'observer avec insistance, de suspecter des intentions malveillantes dans leur chef respectif<sup>8</sup>.

Enfin, il s'agit d'envisager la rencontre comme un *engagement situé*. Cette manière de voir les choses place l'espace public au centre de la réflexion et le conçoit, en conformité avec la vision de Goffman, comme un domaine d'expériences et d'activités<sup>9</sup>.

Pour comprendre la rencontre comme un engagement situé, le problème se pose alors en terme d'expérience vécue : les deux catégories des mobiles et des immobiles ne seront jamais totalement explicitées du point de vue de leur trajectoire ou des causes à l'origine de leur situation. Ce qui compte pour les définir, c'est le fait qu'elles partagent chacune une même *catégorie d'expérience*. En outre, ces deux catégories sont également définies par le fait qu'elles sont reliées entre elles par « la complémentarité interactionnelle des rôles du "normal" et du "stigmatisé"<sup>10</sup> »<sup>11</sup>. Chacun tient en effet son rôle en fonction de l'altérité qui lui fait face.

Pour comprendre les formes d'engagement lors de la rencontre, empruntons à Goffman une autre notion, celle du « face work » qui consiste à éviter de compromettre sa propre face et celle des autres<sup>12</sup>. Goffman définit la face comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier »<sup>13</sup>. Pour atteindre son objectif, la notion de face work induit que des normes classent les comportements comme appropriés ou non appropriés<sup>14</sup>. Sont considérés comme appropriés, les comportements adaptés aux exigences de la situation ainsi que ceux considérés comme décents, voire bienséants. L'attribution du caractère « approprié » aux comportements a une origine « conventionnelle » : elle est partagée au sein de la population et est issue d'un accord moral ou civil conclu au sein de cette dernière.

Ce sont les « rituels » qui permettent à chaque interactant de réduire les risques pour sa propre face et celle de son interlocuteur. Il lui faut dès lors respecter un code situationnel qui est à la base du maintien de l'ordre public<sup>15</sup>. Nous verrons plus loin les conséquences découlant du fait que les immobiles ne respectent pas toujours l'ordre de l'interaction, tel que défini par Goffman.

---

<sup>7</sup> Cefai D. (2012), pp. 49 et 54.

<sup>8</sup> Joseph I. (1997), pp. 137 et 138.

<sup>9</sup> Cefai D. (2012), p. 3.

<sup>10</sup> Le stigmatisé est porteur d'un attribut, « le stigmaté qui représente un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle » - ce qu'il devrait être - « et réelle » - ce qu'il est (Goffman E. (1975), p. 12).

<sup>11</sup> Cefai D. (2012), p. 6.

<sup>12</sup> Goffman E. (1974), p. 20.

<sup>13</sup> Goffman E. (1974), p. 9.

<sup>14</sup> Cefai D. (2012), p. 12 et 13.

<sup>15</sup> Cefai D. (2012), p. 16.

Vu que les personnes sont obligées de se côtoyer dans l'espace public, la confiance réciproque accordée à chacun des interactants prévaut en règle générale dans cet espace<sup>16</sup>. La coexistence dans l'espace public est également possible, selon Goffman, grâce à l'évitement, ce qui, selon certains, pourrait tendre vers une phobie du contact<sup>17</sup>. Goffman parle de « territoires du moi » que la personne défend et qui sont quasi comme une prolongation d'elle-même. Sur les huit territoires du moi proposés par Goffman, c'est celui de *l'espace personnel* qui est le plus pertinent ici. « L'espace personnel » est défini comme « la portion d'espace qui entoure un individu et où toute pénétration est ressentie par lui comme un empiètement qui provoque une manifestation de déplaisir et parfois de retrait »<sup>18</sup>. La question se pose de savoir si ce concept d'évitement ne risque pas d'aboutir parfois à de l'indifférence, ce qui renverrait les immobiles à leur condition d'être désocialisés<sup>19</sup>. Nous y reviendrons.

### ***Télescopage entre deux mondes***

Lors de la mise en place d'une action, l'individu tente d'analyser correctement la situation afin de se comporter en adéquation avec cette dernière.

Thévenot distingue trois *régimes d'engagement* (ou régimes d'action) qui ne supposent pas le même investissement ni la même manière de se comporter : celui de la *familiarité* qui implique une relation intime entre l'action de l'individu et son environnement (constitué de personnes et de choses) ; celui du *plan* qui implique une relation fonctionnelle aux choses et aux personnes de l'environnement, vues comme moyens servant à atteindre un objectif » ; enfin, celui de la *justification* qui implique le partage de normes conventionnelles communes entre les individus, leur permettant de résoudre des conflits<sup>20</sup>. Dans la situation qui nous intéresse, le régime d'action des immobiles semble à l'antipode de celui dans lequel se situent les mobiles.

En effet, à partir du moment où une majorité des immobiles ne bénéficient pas d'un endroit cocon où le régime de la familiarité peut voir le jour et grâce auquel ils pourront instaurer une relation intime avec les choses et les individus qui constituent leur environnement, ils vont tenter de recréer ce régime d'engagement dans le lieu public<sup>21</sup>. La notion d'habiter au sens strict leur est refusée. Ils sont poussés dès lors à lire un espace public comme un lieu susceptible de convenir à un régime de la familiarité<sup>22 23</sup>.

---

<sup>16</sup> Cefai D. (2012), p. 41.

<sup>17</sup> Marcellini A., Miliani M. (1999), point. 24.

<sup>18</sup> Goffman E. (1973b), p. 44.

<sup>19</sup> Declerck P. (2001), p. 361.

<sup>20</sup> Thévenot L. (2006), p. 93.

<sup>21</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 36 ; Hatzefeld M. (2006), p. 23.

<sup>22</sup> Hatzefeld M. (2006), p. 22.

<sup>23</sup> Cette recherche du régime de la familiarité au sein d'un espace public des immobiles peut être illustrée, à propos du couloir de la Gare centrale, par le désir de certains d'avoir des places fixes, attribuées, et par le développement d'habitudes (se laver au robinet caché dans la colonne contenant le dispositif anti-incendie, etc) (Delporte, Dumonceau, Francou, Mengeot et Villers (2011), p. 8). De notre côté, nous avons observé que certains immobiles, « habitués du lieu », s'organisent un petit cocon, une bulle spatiale, grâce à une série d'objets familiers disposés autour d'eux. Cette observation recoupe les propos de Pichon (2008, p. 131) : « (ils) construisent sans fin les limites d'un espace enfin clos, une maison imaginaire ».

Cette lecture d'un espace public sous le régime de la familiarité n'aboutit que rarement, car les lieux publics ne répondent pas à certaines caractéristiques de ce régime comme, par exemple, l'absence de surprise<sup>24</sup>. En outre, les lieux publics de passage peuvent même être envisagés comme des « non-lieux », c'est-à-dire, selon la définition d'Augé<sup>25</sup>, des lieux « où la dépersonnalisation prévaut, qui sont à l'opposé du foyer et de la demeure ». En conclusion, les immobiles tentent à longueur de journée d'habiter les espaces d'une ville qui se dérobe à leurs appropriations<sup>26</sup>.

Quant aux mobiles, ils se situent dans une toute autre logique. Pour eux, un espace public représente, par excellence, un endroit convenant au régime du plan<sup>27</sup>. Ils lisent le lieu public de passage en question comme un moyen leur permettant de se déplacer vers un but.

Les comportements de chacune des deux catégories tentent d'être pertinents par rapport « au monde qui les entoure »<sup>28</sup>. Notre hypothèse est que les immobiles et les mobiles partagent un même monde réel (ici, le lieu concret de la Gare centrale) mais que leur monde d'engagement (selon leur régime) est totalement dissemblable<sup>29</sup>. Par conséquent, il n'est pas étonnant d'observer un télescopage entre les deux régimes et un sentiment d'incompréhension entre les deux types d'utilisateurs du lieu public de passage. L'important différentiel d'engagement rend la rencontre plus complexe.

Un quiproquo se crée de manière radicale entre les immobiles et les mobiles. Dès lors, à l'inverse de ce qui est courant, l'inquiétude par rapport au déroulement d'une action et à son adéquation sera difficile à apaiser par une évaluation a posteriori, consistant à confronter la vision préalable de l'action à son exécution dans les faits<sup>30</sup>. En règle générale, suite à une telle évaluation, la remise en cause du jugement initial concernant les contours d'une action permet d'intégrer des éléments nouveaux et d'ouvrir sur des pistes pour dépasser les obstacles rencontrés<sup>31</sup>. Mais, dans le cas de la confrontation entre les immobiles et les mobiles, toute tentative de coordination entre leurs deux mondes d'engagement leur apparaît inconcevable. Les mobiles ressortent de l'interaction avec le sentiment d'avoir opté pour un comportement qui ne les satisfait pas mais auquel ils ne voient pas d'alternative, d'où leur sentiment de malaise dont il sera question plus loin. Ce télescopage entre régimes entraîne intérieurement une remise en question et une réflexion critique de la part des interactants.

---

<sup>24</sup> Thévenot L. (2006), p. 104.

<sup>25</sup> Cité dans Brandão Penzim A. M., Maria de Araújo W. (2004), p. 76.

<sup>26</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 14.

<sup>27</sup> Thévenot L. (2006), p. 106.

<sup>28</sup> Thévenot L. (2006), p. 94.

<sup>29</sup> Da Matta R. (1985), p. 45 cité par Pessanha Neves D. (2004), p. 58.

<sup>30</sup> Thévenot L. (2006), pp. 94 et 110.

<sup>31</sup> Thévenot L. (2006), p. 97.

## *La place de l'imprévu*

Toute rencontre laisse une place à l'imprévu. Même s'il y a un ordre de l'interaction, les scénarios de rencontre ne peuvent être tous anticipés. La désocialisation des immobiles rend l'interaction encore plus imprévisible car ils ne suivent pas toujours « les règles du jeu ». Du point de vue du mobile, rentrer en interaction avec un immobile est risqué pour le maintien de sa face car ce dernier ne réagit pas en fonction des rituels partagés par la société. La sérénité de l'interaction est mise sur la sellette et « finalement, tous les participants peuvent se sentir mal à l'aise, déconcertés, décontenancés, embarrassés, et tendent à éprouver cette sorte d'anomie qui se produit quand s'effondre ce système social en miniature que constitue l'interaction sociale en face-à-face »<sup>32</sup>.

De plus, la vue de personnes « stigmatisées » (pour reprendre une autre notion de Goffman déjà utilisée ci-dessus) met souvent les mobiles mal à l'aise et entraîne de la part de ces derniers des réactions moins habituelles par rapport à l'ordre de l'interaction : ils détournent parfois ouvertement leur regard des immobiles en accentuant, face aux stigmatisés, ce que Goffman appelle « l'effort attentif d'indifférence »<sup>33</sup>. Souvent, ils ne répondent pas aux sollicitations des immobiles ou alors, au contraire, dans certains cas, ils transforment leur inattention civile en un don monétaire, en un échange de paroles, etc. Bref, vu « l'étrange » des comportements des personnes marginales qui occupent un espace public de passage, le passant ne sait pas toujours comment réagir<sup>34</sup>, comment se donner une contenance. Il a du mal à gérer le face-à-face. Pourtant, quelles que soient les circonstances, il se doit d'adopter une attitude.

Dans tous les cas, les immobiles ne laissent pas indifférents. « A force d'expériences, chaque usager a été obligé de se construire des cadres d'interprétation de la situation afin d'identifier le problème et de savoir quelle posture adopter. A chaque rencontre, divers ajustements vont s'opérer entre les bases cognitives de la formulation individuelle du problème sans-abri et l'irruption d'une demande »<sup>35</sup>.

Enfin, l'imprévisibilité des immobiles a une conséquence sur un plan plus fondamental : elle révèle la réalité de l'ordre public et du même coup sa fragilité. L'ordre public peut être défini comme « les règles fondamentales et les régulations corrélatives du comportement qui appartiennent à la vie publique »<sup>36</sup>. A partir du moment où l'immobile ne tient pas la place que la société lui a octroyée, les conventions sociales sous-jacentes sont remises en question. Son refus de respecter le jeu social engendre des conséquences sur sa propre identité mais également sur la cohérence des règles de l'ordre public. D'une part, l'immobile renonce à son amour-propre puisqu'il renonce aux récompenses (valorisations) reçues lorsqu'il accepte sa place et respecte les rituels de l'interaction<sup>37</sup>. D'autre part, par son comportement, l'immobile

---

<sup>32</sup> Goffman E. (1973a), p.21.

<sup>33</sup> Cité par Damon J. (2002), p. 86. Soulignons que l'expression *effort attentif d'indifférence* recoupe celle d'*inattention civile* déjà rencontrée au point 1.1.

<sup>34</sup> Pichon P. (2008), p. 139.

<sup>35</sup> Damon J. (2002), p. 84.

<sup>36</sup> Goffman E. (1973b), p. 14.

<sup>37</sup> Goffman E. (1973b), p. 361.

« s'attaque à la syntaxe de la conduite, et dérange l'accord usuel entre posture et place, expression et position »<sup>38</sup>.

## ***Inégalités***

Quatre formes d'inégalité touchent les immobiles et se combinent souvent entre elles.

### *Inégalité de statuts*

Les lignes qui précèdent permettent de mettre en avant « des inégalités de statuts ou des rapports de pouvoir »<sup>39</sup>. Une hiérarchie peut dès lors se dessiner dans les interactions qui se dérouleront, entre positions inférieures et supérieures. Cette hiérarchie se matérialisera par des marques de déférence asymétriques comme, par exemple, une non-réciprocité de l'engagement dans la conversation<sup>40</sup> : un des interactants se montrera supérieur s'il n'écoute que d'une oreille la conversation qui s'adresse lui.

Le mobile semble pousser encore plus loin le rapport de pouvoir lorsqu'il côtoie l'immobile : il ne le considère pas seulement comme inférieur mais même comme inapte à rentrer en interaction. L'ordre de l'interaction se base sur le précepte « de confiance en autrui »<sup>41</sup>. Et cette dernière est fréquemment refusée aux immobiles en raison de leur statut. A partir du moment où la confiance réciproque n'est plus d'application, aucune réelle coordination entre les interactants ne semble possible.

### *Rapport inégal à l'accessibilité et à la visibilité*

Cette inégalité de statut se double, pour les immobiles, d'une inégalité par rapport à l'accessibilité dans l'espace public. Pour l'immobile, l'espace public est subi car il ne possède pas le « droit de se rendre inaccessible »<sup>42</sup>. Qui dit se rendre accessible dans un lieu public signifie être toujours obligé de répondre à des demandes d'engagement susceptibles de voir le jour. N'ayant pas la capacité d'être indisponible, l'immobile se voit refuser le droit de se rendre « hors contact », « de maintenir dormants un ou plusieurs rôles qui seront joués dans d'autres occasions »<sup>43</sup>.

Les immobiles sont obligés non seulement d'être accessibles, mais également d'être en permanence soumis au regard d'autrui. Une des caractéristiques fondamentales de l'espace public et des acteurs publics est la visibilité. Cependant, pour Goffman, chacun a le droit d'être vu sans pour autant être remarqué<sup>44</sup> (invisibilité relative). Vu la marginalité des comportements des immobiles, ce droit leur est refusé ; ils sont contraints d'être continuellement sous le regard des mobiles. Ce phénomène les rend plus vulnérables car

---

<sup>38</sup> Goffman E. (1973b), p. 341.

<sup>39</sup> Cefai D. (2012), p. 39.

<sup>40</sup> Cefai D. (2012), p. 39.

<sup>41</sup> Cefai D. (2012), p. 41.

<sup>42</sup> Cefai D. (2012), p. 43.

<sup>43</sup> Cefai D. (2012), p. 43.

<sup>44</sup> Cefai D. (2012), p. 44.

l'ensemble de leurs gestes, passés au crible du regard des passants, sont susceptibles d'être jugés comme indécents<sup>45</sup>. Ils ne peuvent s'octroyer des positions de retrait, de repli<sup>46</sup>.

Pour les immobiles, l'absence d'espace privé<sup>47</sup> où ils pourraient échapper aux exigences du domaine public et l'atypisme de leurs comportements restreignent le droit à l'inaccessibilité et le droit à l'invisibilité relative. Cette assignation à l'espace public qui est l'une des caractéristiques des carrières de survie des immobiles entraîne des conséquences aussi bien sur leur identité que sur le regard des autres. Le concept de « carrière » utilisé par Goffman<sup>48</sup> recouvre ces deux aspects puisqu'il relie, dans sa définition, tant les conséquences concernant le versant privé (le moi) que celles touchant le versant public (l'environnement social du moi).

L'idée de répercussions sur leur maintien de soi et par conséquent, sur le rapport avec l'altérité se retrouve chez Breviglieri lorsqu'il traite des conséquences de l'absence d'habitat. L'auteur souligne le fait que le manque d'habitat réduit l'horizon identitaire, la constance de la personne<sup>49</sup>, et que cette faiblesse du maintien de soi empêche alors les sans-abri de convoquer la rencontre<sup>50</sup>. La coexistence dans l'espace public<sup>51</sup> semble être mise à mal par cette absence d'habitat.

Bref, l'espace public qui peut être lu par certains sans-abri comme une ancre, un refuge<sup>52</sup>, s'avère constituer pour d'autres une vitrine qui les force à affronter perpétuellement le regard des autres, à maintenir la face (comme expliqué plus haut) sans en avoir ni les ressources écologiques, ni les forces mentales<sup>53</sup>. Les immobiles ne peuvent échapper à ce « vis-à-vis, c'est-à-dire visage à visage, regard (visus) à regard »<sup>54</sup> qui est difficile à soutenir de manière constante.

En outre, malgré leur exposition permanente au regard des autres<sup>55</sup>, les immobiles s'avèrent parfois presque invisibles, sans épaisseur, « n'offrant, dès lors, plus de "prise" à la relation »<sup>56</sup> et laissant place à des réactions de méfiance, voire de rejet (un sentiment que nous allons développer plus loin). On se retrouve alors face à un paradoxe : les immobiles sont tenus d'être remarqués, « sur scène », tout en étant poussés à la transparence.

### *Rapport inégal à la mobilité*

Une dernière inégalité peut être épinglée : l'absence de mobilité (ou, en tout cas, l'existence d'une mobilité restreinte) chez les immobiles. Malgré son caractère évident au premier abord, cette inégalité est loin d'être anodine. Dans une société comme la nôtre où « le droit à la

---

<sup>45</sup> Duneier M. (1999), p. 305.

<sup>46</sup> Cefai D. (2012), p. 45.

<sup>47</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 38.

<sup>48</sup> Goffman E. (1968) p. 179 ; Pichon P. (2008), p. 71.

<sup>49</sup> Breviglieri M. (2002), p. 328.

<sup>50</sup> Breviglieri M. (2002), p. 330.

<sup>51</sup> Breviglieri M. (2002), p. 331.

<sup>52</sup> Hope in Stations (2011), p. 33.

<sup>53</sup> Declerck décrit dans son ouvrage l'état lamentable de la santé mentale des sans-abri.

<sup>54</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 12.

<sup>55</sup> Damon J. (2002), p. 66.

<sup>56</sup> Breviglieri M. (2002), p. 331.

mobilité »<sup>57</sup> est présenté comme indiscutable, l'errance des immobiles ne leur permet pas, paradoxalement, de jouir de ce droit si souvent revendiqué pour tous.

## Les figures d'immobiles

Tentons à présent de dessiner les différentes figures-types d'immobiles. Qu'entend-on par *figure-type* ? Il s'agit d'identifier et de lister les catégories selon lesquelles les mobiles sont susceptibles de percevoir les immobiles. Vu que nous parlons de catégories de perception, il est tout-à-fait concevable qu'un immobile puisse faire partie simultanément ou successivement de différentes figures-types, en fonction du regard posé sur lui par autrui.

Il ne faudrait pas s'imaginer que chaque mobile aurait lui-même en tête une typologie à partir de laquelle il configurerait ses propres perceptions. Sans doute les mobiles sont-ils rarement conscients de la manière dont ils cataloguent les immobiles. La typologie des figures-types proposée ici est avant tout un outil construit par le sociologue. Elle sert à modéliser, en les catégorisant, les différentes manières dont le mobile définit l'altérité que représente pour lui l'immobile.

La liste de figures-types est hypothétique et non limitative. Elle ne prétend pas englober l'ensemble des perceptions possibles. Pour indiquer que les catégories construites correspondent à des figures-types relevant d'une typologie, nous attribuons à chacune d'elles une appellation, une étiquette marquée par des guillemets. Le but est de proposer une grille de lecture des catégories les plus courantes s'appliquant aux immobiles. Ces figures-types peuvent être appropriées par les mobiles qui s'en servent comme catégories de perceptions des immobiles. Un second but vient compléter le premier : celui d'enrichir la compréhension sociologique de la condition des immobiles grâce à la synthèse d'une série d'analyses de cette condition.

Deux sortes de ressources ont été mobilisées pour y parvenir : d'une part, des lectures théoriques et d'autre part, des observations personnelles faites sur le vif et l'auto-analyse appliquée à mes propres perceptions à l'occasion de l'usage du lieu public de passage. Le présupposé est que la face subjective de l'expérience se nourrit des données objectives de la situation.

### « *Le mendiant* »

Pour dessiner cette première figure, le projecteur est mis sur un phénomène particulier concernant la situation étudiée : la mendicité. Cette dernière entraîne obligatoirement un échange qui marque la rencontre. Chaque fois que le mancheur veut se jeter à l'eau et interpeller le passant, il a à se confronter à une épreuve identitaire. Celle-ci s'avérera d'autant plus difficile que le mancheur doit jouer de son rôle d'exclu de la société, condamné à vivre dans la rue, pour justifier sa demande auprès des passants<sup>58</sup>. Le stigmaté peut se présenter

---

<sup>57</sup> Clément S. *et al.* (2004), p. 175.

<sup>58</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 52.

alors à l'immobile comme une ressource à exploiter<sup>59</sup>. Il cherchera par conséquent à apparaître le plus misérable possible pour « dramatiser le fait que sa survie dépend de la condescendance de l'étranger »<sup>60</sup>.

La mendicité exige de l'immobile qu'il réussisse à créer une relation éphémère et souvent superficielle avec le mobile. Pour ce faire, il tentera de dépasser l'anonymat de la relation en fournissant les raisons de son état, c'est-à-dire les raisons d'être un immobile voué à rester dans un lieu public de passage<sup>61</sup>. Il n'est donc pas rare de voir certains mendiants avec une pancarte devant eux expliquant en quelques mots ce qui les a poussés à la rue et les besoins auxquels ils n'arrivent plus à subvenir.

La mendicité fait partie intégrante de la vie d'un grand nombre d'immobiles et leur rapporte un gain financier non négligeable. Il n'est pas anodin que certains mendiants considèrent la manche comme un travail<sup>62</sup>. Ce gain financier est cependant souvent la contrepartie d'une honte quotidienne<sup>63</sup>, résultant de l'épreuve identitaire explicitée plus haut.

La mendicité peut également être analysée grâce au triptyque de Mauss développé dans son livre *Essai sur le don* dans lequel il expose les trois dimensions du don : donner, recevoir, rendre. Dans la mendicité, ce triptyque ne se met pas toujours en place. Certains passants donnent justement pour être quitte, pour pouvoir libérer leur conscience de ce poids insupportable que constitue pour eux la confrontation avec la misère et l'errance sociale. Dans tous les cas, la mendicité provoque le malaise (un sentiment que nous allons développer plus loin.) car la manche est « le rappel de l'humaine condition et la dénonciation violente parce que publique de l'accomplissement extrême des inégalités sociales au sein de notre urbanité »<sup>64</sup>.

Non seulement le triptyque de Mauss ne semble pas d'application dans le cas de la mendicité, mais on peut même faire l'analyse que, contrairement à ce modèle, dans les situations qui nous occupent, le don oblige non pas celui qui reçoit mais plutôt celui qui donne<sup>65</sup>. En effet, ce dernier n'arrive pas à trouver la juste mesure du don<sup>66</sup> et le don semble l'obliger sans limite<sup>67</sup>. Le passant se voit alors pris dans un engrenage où son don l'engage dans un mouvement dont il aurait du mal à s'échapper car les demandes sont incessantes et « en cessant de donner, il se dédierait d'une certaine façon »<sup>68</sup>.

D'un autre côté, on peut aussi interpréter la peur du don de la part du mobile comme une expression de son aspect « frustrant » lié à son caractère « insatisfaisant, indigne et inadéquat du point de vue de ce que la situation appelle »<sup>69</sup>. Il est donc difficile pour les mobiles de

---

<sup>59</sup> Pessanha Neves D. (2004), pp. 53 et 57.

<sup>60</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 55.

<sup>61</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 55.

<sup>62</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 37.

<sup>63</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 33.

<sup>64</sup> Pinchon P. (2008), p. 133.

<sup>65</sup> Gayet-Viaud (2010), p. 253.

<sup>66</sup> Gayet-Viaud (2010), p. 252.

<sup>67</sup> Gayet-Viaud (2010), p. 252.

<sup>68</sup> Gayet-Viaud (2010), p. 254.

<sup>69</sup> Gayet-Viaud (2010), p. 255.

répondre aux sollicitations des immobiles qui mendient et de trouver le juste milieu entre l'excès (qui les engloutirait dans une logique de don sans fin) et l'insuffisance (qui leur rappellerait l'ampleur du fléau et l'étroitesse de leur marge de manœuvre). Le don est dès lors esquissé dans l'esprit des mobiles comme intention mais peu d'entre eux arrivent à sauter le pas et à le réaliser<sup>70</sup> en raison de l'impossibilité de trouver la juste mesure.

Un dernier aspect de la mendicité doit encore être mis en avant. Celle-ci peut avoir comme conséquence qu'une hiérarchie s'établit dans l'esprit des passants entre les pauvres honnêtes et malhonnêtes<sup>71</sup>. Le mobile, voulant rationaliser son don par des critères<sup>72</sup> qu'il pense objectifs, n'accordera son assistance qu'aux mendiants dont il juge qu'ils le « méritent ».

### « *L'entrepreneur* »

La vision de certains auteurs sud- et nord-américains (Duneier ; Pessasha Neves ; Brandaô Penzin et de Arauja) sur les personnes à la rue est interpellante. En effet, ces auteurs semblent davantage mettre en avant la marge de manœuvre dont disposent les immobiles que leur côté « individus à la dérive » subissant passivement leur sort, un côté souligné par plusieurs auteurs européens (Declerck ; Prolongeau, etc.). Certes, la réalité de ces pays, surtout latino-américains, est fort différente de la nôtre et il faut éviter de faire des comparaisons hâtives. Il n'empêche que la mise en évidence du côté « proactif » des immobiles permet d'enrichir la vision de notre propre réalité.

Cette précision sur le contexte étant faite, mettons le zoom sur la deuxième figure-type, celle de l'entrepreneur<sup>73</sup>. Ce dernier voit la rue comme une ressource<sup>74</sup>. Il désire saisir les opportunités qui s'offrent à lui avec l'espoir d'un profit (pas uniquement financier). Le côté dynamique de l'entrepreneur est évident, tout comme son versant créatif. Il faut cependant veiller à ne pas basculer dans une vision angélique de la position de l'entrepreneur-immobile qui reste, en tout état de cause, une position précaire. En effet, d'une part, son objectif premier est la survie : « survivre dans la rue et par la rue »<sup>75</sup>. Et, d'autre part, pour l'atteindre, il doit évoluer dans des territoires hautement hiérarchisés<sup>76</sup>.

Nous établissons un parallèle entre, d'un côté, la figure de l'entrepreneur et, de l'autre, la notion de « tactique » présentée par de Certeau qui l'oppose à la notion de « stratégie ». La *stratégie* suppose une certaine prévisibilité et une certaine stabilité du temps et de l'espace pour pouvoir faire des plans à long terme et capitaliser les acquis. Organiser un tel cadre et en tirer parti est plutôt l'apanage des forts. Les faibles empruntent de préférence un autre chemin : c'est par la tactique qu'ils chercheront à obtenir des résultats pour améliorer leur sort. La *tactique* « fait du coup par coup. Elle profite des "occasions" et en dépend, sans base où stocker des bénéfices (...) mais dans une docilité aux aléas du temps, pour saisir au vol les

---

<sup>70</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 118.

<sup>71</sup> Pinchon P. (2008), p. 139.

<sup>72</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 65.

<sup>73</sup> Duneier (1999), p. 317.

<sup>74</sup> Pessanha Neves D. (2004), pp. 52 et 59.

<sup>75</sup> Brandão Penzim M. A., Maria de Araújo W. (2004), p. 69.

<sup>76</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 61.

possibilités qu'offre un instant »<sup>77</sup>. Ses pratiques sont « d'autant plus résistantes qu'elles sont souples et ajustées à de perpétuels changements »<sup>78</sup>. L'utilisation créative et immédiate d'opportunités qui sont en grande partie imprévisibles relève de la tactique.

Certains entrepreneurs peuvent être envisagés comme des « border line », autrement dit des individus se situant entre le côté éclairé et le côté obscur de la société. Expliquons-nous. Sans être tombés dans la criminalité, ils doivent péniblement apprendre à vivre en dehors des standards de la société<sup>79</sup>. Se joue alors un jeu d'équilibriste consistant à s'investir dans la société de différentes manières tout en étant incapables de faire totalement « figuration », c'est-à-dire d'en intégrer les rituels<sup>80</sup>.

Selon cette vision entrepreneuriale, l'espace public est vu « non seulement comme lieu de passage mais aussi de résidence, même temporaire, avec l'élaboration de formes spécifiques et créatives de survie et de relations sociales »<sup>81</sup>. Ce n'est donc pas la vision minimaliste de l'espace public - qui ne le voit que comme un lieu n'appartenant à personne - qui prévaut pour l'entrepreneur, mais davantage la vision maximaliste - qui le voit plutôt comme un terrain fertile à s'approprier pour en retirer le plus de ressources possibles<sup>82</sup>. Le regard de l'entrepreneur concernant l'espace public s'écarte donc du sens commun partagé<sup>83</sup>. La lecture positive de l'espace public se confirme en ce qui concerne son caractère de visibilité du lieu. En effet, cette caractéristique du lieu est perçue par l'entrepreneur comme une source d'opportunités<sup>84</sup>, et non pas comme un motif de vulnérabilité<sup>85</sup> comme c'est le cas pour la plupart des immobiles.

Les entrepreneurs ne bénéficient pas de place définitivement établie. Leur légitimité est souvent remise en question. Ils doivent une fois encore faire preuve d'inventivité pour pouvoir se maintenir, malgré les conflits d'intérêts qui surviennent dans les endroits où ils développent leur entreprise. En effet, l'appropriation de l'espace ne se fait pas sans négociation<sup>86</sup>. Les tractations dont la présence des immobiles est la cause peuvent aussi être source de valorisation pour ces derniers. En effet, bien qu'exigeante, la négociation est également « un moyen de se valoriser en tant qu'acteur face à d'autres acteurs »<sup>87</sup>.

L'entreprise des immobiles peut aboutir à des profits monétaires et faciliter de manière épisodique leur survie. Prenons comme exemple le joueur d'accordéon qui pourra s'offrir un achat dans une grande surface grâce à sa « paie » du jour. Mais les gains ne sont pas toujours de nature monétaire. Ils peuvent se rapprocher davantage de la création de liens de

---

<sup>77</sup> de Certeau M. (1980), p. 87.

<sup>78</sup> de Certeau M. (1980), p. 93.

<sup>79</sup> Duneier M. (1999), p. 170.

<sup>80</sup> Goffman (1973b), p. 8.

<sup>81</sup> Viera et al. (1992), cité par Brandão Penzim M. A., Maria de Araújo W. (2004), p. 69.

<sup>82</sup> Duneier M (1999), p. 144.

<sup>83</sup> Brandão Penzim M. A., Maria de Araújo W. (2004), p. 69.

<sup>84</sup> Pichon P. (2008), p. 150.

<sup>85</sup> Pichon P. (2008), p. 148.

<sup>86</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 57.

<sup>87</sup> Rouay-Lambert S. (2004), pp. 36 et 38.

sociabilité<sup>88</sup>. La survie n'est en effet pas seulement physique mais également psychique. L'espace public est perçu dès lors comme un endroit dont l'immobile peut profiter pour tisser des relations (même superficielles) avec un nombre varié de personnes<sup>89</sup> : d'autres immobiles, des mobiles ou encore des bénévoles et des travailleurs sociaux<sup>90</sup>.

Les rencontres provoquées par les entrepreneurs offre aussi l'occasion à certains d'entre eux de sans cesse se « réinventer ». Ce terme renvoie à l'idée d'une fuite perpétuelle, à l'idée de ne pas faire corps avec la personne qu'on était dans le passé et qu'on risque d'être dans le futur. En cherchant sans cesse à agir et à rentrer en interaction, le but de l'entrepreneur est d'éviter de se retrouver face à soi-même et de se présenter comme un être qui subit sa vie<sup>91</sup>.

Enfin, précisons que cette démarche d'entrepreneur est exigeante, à la fois physiquement et mentalement et que, à cause de leur état de « naufragés »<sup>92</sup>, nombre d'immobiles ne sont pas aptes à déployer les efforts qu'elle requiert.

### « *Le dément* »

Dans l'espace public, le dément est le personnage qui tient des propos totalement incohérents et se comporte de manière imprévisible. Illustrons-le par une scène relativement courante : la personne qui parle toute seule au milieu de la foule. Cette démente peut être le résultat d'un rejet à la rue de la part des institutions traitant les problèmes psychiatriques ou encore d'un mauvais dosage de médicaments<sup>93</sup>. En effet, le malade mental, par sa difficulté à s'adapter aux exigences de notre société, peut rapidement, lorsqu'il n'est pas pris en charge par des institutions spécialisées, se retrouver à la rue<sup>94</sup>.

Le dément est une des figures possibles de perception des immobiles par les mobiles. Le dément correspond à celui qui apparaît totalement déconnecté de ce qui se passe autour de lui et qui semble avoir basculé dans un autre monde. Telle qu'elle est caractérisée ici, la figure-type du dément recouvre donc une catégorie bien précise et délimitée. Elle se démarque d'une forme d'étiquetage héritée du passé qui attribue aux errants l'étiquette de la folie<sup>95</sup>, en les mettant « tous dans le même sac », au nom du fait qu'ils ne répondent pas aux normes sociales partagées et qu'ils se comportent en s'écartant de l'ordre public.

---

<sup>88</sup> Brandão Penzim M. A., Maria de Araújo W. (2004), p. 70.

<sup>89</sup> Delporte, Dumonceau, Francou, Mingeot et Villers ont évoqué dans leur travail la déception d'une immobile lorsque leur entretien a touché à sa fin (p 18). Cette anecdote montre combien il est important pour certains immobiles de nouer des contacts sociaux au sein d'un lieu public de passage.

<sup>90</sup> Illustrons notre propos par l'exemple d'une vieille dame présente très régulièrement dans le couloir de la Gare centrale dont la silhouette étonne par son absence extérieure de marginalité. Elle s'assied paisiblement dans un coin, dépose un gobelet devant elle, lit son journal et fait des mots croisés. Il n'est pas rare de la voir entrer en conversation avec des personnes qui ont l'air de la connaître car elle fait partie des « habitués ». Le but de sa présence n'est donc pas, selon nous, d'engranger des revenus monétaires mais plutôt de forcer le hasard pour rentrer en relation avec son « réseau de connaissances » au fil de la journée.

<sup>91</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 30.

<sup>92</sup> Terme abondamment utilisé par Declerck, notamment dans le titre de son ouvrage *Les Naufragés*.

<sup>93</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 50.

<sup>94</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 150.

<sup>95</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 152.

### « *Le transparent* »

Contrairement aux trois premières figures, le transparent est celui qui cherche à se rendre invisible « pour “poser son sac” et échapper aux regards »<sup>96</sup>. Cette quête est extrêmement compliquée car l’espace public est, par excellence, le lieu de la visibilité (comme nous l’avons vu plus haut). Dés lors, il semble que cette quatrième figure-type « a choisi le lieu le plus brutal pour passer un moment solitaire »<sup>97</sup>.

De plus, certains transparents, de par leur lucidité à propos de leur appropriation du lieu public, peuvent chercher à se rendre les plus discrets possibles afin « de faire apparaître un ordre acceptable, de minimiser la gêne des usagers concurrents ou de dissimuler la présence de ceux qui sont directement ou indirectement interdits »<sup>98</sup>. Le transparent est en quête, non pas d’un lieu rempli de ressources à exploiter comme l’entrepreneur, mais davantage d’un lieu où il aura à négocier sa place afin d’être simplement toléré<sup>99</sup>.

Le transparent peut également recouvrir une autre variante d’immobile : celui qui veut vaquer à ses occupations tranquillement au milieu de la foule : faire un brin de causette, fumer, manger, etc. Ce transparent-là ne cherche pas à rentrer en interaction avec les mobiles, raison pour laquelle nous pensons pouvoir le nommer transparent, mais il ne cherche pas non plus à s’effacer devant les mobiles<sup>100</sup>. C’est pourquoi, on pourrait le qualifier d’indifférent (aux mobiles) pour le distinguer du transparent discret décrit ci-dessus. Le mode d’appropriation de l’espace selon le modèle du transparent indifférent, si les immobiles ne sont pas en grand nombre, aboutit à la division du lieu public de passage en deux zones aux frontières invisibles<sup>101</sup> : celle réservée aux passants et celle réservée aux immobiles qui cherchent à habiter les lieux.

Les transparents mettent en avant un trait caractéristique des immobiles : l’ennui<sup>102</sup>. Ils ne semblent pas uniquement en attente mais plutôt perdus, sans destin, échoués, voire hors de l’agir<sup>103</sup>. Ce constat peut éveiller chez certains mobiles une interrogation : quel type d’homme mérite une telle vie d’errance ressemblant à un bateau dérivant sans destination ? Cette question, comme bien d’autres, restera sans doute sans réponse dans la conscience des passants mais elle ne manquera pas de développer en eux une série de sentiments (ce sera l’objet de la troisième partie de l’analyse).

### « *L’alcoolique* »

Un autre trait qui caractérise souvent la relation naissante entre mobiles et immobiles est l’ivresse régulière des immobiles. Prolongeau et Declerck montrent dans leur ouvrage respectif comment l’alcool est un fidèle compagnon d’infortune des personnes à la rue.

---

<sup>96</sup> Blanc M., Clément S. (2004), p. 18.

<sup>97</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 40.

<sup>98</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 54.

<sup>99</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 35.

<sup>100</sup> Clément S. *et al.* (2004), p. 184.

<sup>101</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 30.

<sup>102</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 123.

<sup>103</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 131.

L'ivresse se comprend entre autres par le rôle qu'elle joue dans la relation entre les immobiles et les mobiles. En effet, l'ingestion d'alcool par les immobiles peut être analysée en terme relationnel, non seulement comme un vecteur de sociabilisation entre pairs<sup>104</sup> mais également comme une manière de se donner du courage pour aller affronter « l'humiliation de l'exposition en public de soi »<sup>105</sup>. On se trouve là face à un nouveau paradoxe : l'immobile boit pour se donner du courage en vue d'aller à la rencontre des passants (en particulier, lorsqu'il mendie), alors que son haut taux d'alcoolémie aura pour conséquence directe d'effrayer ces derniers qui tenteront d'éviter de rentrer en contact avec quelqu'un d'éméché ne répondant pas à leurs codes habituels.

Une autre explication de l'ivresse fréquente des immobiles réside dans la difficulté de vivre en sachant que son pronostic de vie est entamé. La santé des personnes vivant dans la rue est extrêmement fragile et les maladies entraînant des graves complications sont monnaie courante pour elles<sup>106</sup>. Ayant en tête leur destin de « morts vivants », les immobiles se servent de la douceur de l'ivresse pour oublier la proximité probable de leur fin de vie<sup>107</sup>.

### **Les sentiments des mobiles**

Le moment est venu d'identifier les sentiments-types que les immobiles éveillent chez les mobiles ainsi que les différentes manières dont ces derniers se situent par rapport aux immobiles. La démarche de construction d'une typologie portant sur les catégories de perception des immobiles par les mobiles, est la même que celle suivie pour la typologie des figures d'immobiles. Elle combine ici aussi apports théoriques, observations et auto-analyse.

#### **« La méfiance, voire le rejet »**

Le quidam placé face à des situations de détresse est souvent partagé par des sentiments ambivalents. S'il peut faire preuve de compassion, celle-ci s'arrête souvent lorsque la pauvreté risque de s'insérer dans son entourage proche. C'est l'effet NIMBY (*not in my back yard*)<sup>108</sup> qui illustre bien ce paradoxe<sup>109</sup>. Cet effet peut se vérifier dans le contexte du lieu public de passage : les mobiles, pour certains conscientisés à la cause des immobiles, se retrouvent pourtant sur la défensive quand il s'agit de les côtoyer au quotidien, de partager certains lieux avec eux.

Cette ambivalence entre compassion et méfiance n'est pas propre aux situations de confrontation directe à la pauvreté dans son environnement proche. Elle s'observe aussi de manière plus générale dans des discours, aussi bien médiatiques que personnels. En effet, « le discours médiatique oscille entre la condamnation (le sans-logis coupable de son malheur) et

---

<sup>104</sup> Pichon P. (2008), p. 111.

<sup>105</sup> Pichon P. (2008), p. 114.

<sup>106</sup> Prolongeau (1993), pp. 181 à 200 ; Declerck P. (2001).

<sup>107</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 55.

<sup>108</sup> Damon J. (2002), p. 83.

<sup>109</sup> Blanc M., Clément S. (2004), p. 24.

la compréhension (le sans-logis victime de la société) »<sup>110</sup>. Ce paradoxe présent dans les discours médiatiques est largement diffusé et va logiquement s'imprimer dans les discours personnels.

Certains mobiles peuvent trouver excessive l'appropriation de l'espace public par les immobiles<sup>111</sup> et être conduits alors à rejeter la présence de ces indésirables. Dans la société, l'espace public est perçu comme un lieu appartenant à la communauté. Or, la présence de marginaux « discrète, obstinée et subtilement prédatrice »<sup>112</sup> apparaît aux mobiles comme leur volant la possibilité de jouir paisiblement de cet espace, ce qui augmente leur méfiance par rapport à ces utilisateurs atypiques. Le jugement des « empêchés » peut alors être immédiat : il aboutit à une condamnation de la présence de ces personnes indésirables qu'ils considèrent alors comme déviantes<sup>113</sup>. Poussé plus loin, le sentiment de rejet, partagé par certains mobiles et associé à leur refus de devoir côtoyer les immobiles, les conduit à espérer qu'une politique de lutte contre la criminalité soit appliquée pour contrôler et réprimer les « désordres » qui ne recouvrent le plus souvent que des « délits » mineurs (uriner, salir, boire en public)<sup>114</sup>. Dans la foulée, les mobiles éprouvant ce type de sentiment associent souvent la mendicité à un délit et donc, à un comportement pénalement condamnable, ce qu'elle n'est pas en Belgique, d'une manière générale<sup>115</sup>.

En tenant compte du parallèle entre immobiles et stigmatisés (déjà établi plus haut), une phrase de Goffman illustre bien le sentiment de rejet : « il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmate n'est pas tout à fait humaine »<sup>116</sup>.

### « *Le malaise* »

Souvent l'immobile interpelle et fait naître un sentiment de gêne, de malaise chez les mobiles car il représente ce que Boltanski appelle « une souffrance à proximité »<sup>117</sup> et ce que Hatzfeld nomme « une faille dans l'idée d'être homme »<sup>118</sup>. L'interpellation est d'autant plus forte que, comme nous l'avons vu déjà, cette souffrance est fort visible<sup>119</sup>. Les réactions individuelles sont pourtant variées : elles peuvent aller d'un rejet profond à une réelle compassion, en passant par des sentiments mitigés.

---

<sup>110</sup> Blanc M., Clément S. (2004), p. 18.

<sup>111</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 39.

<sup>112</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 37.

<sup>113</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 39.

<sup>114</sup> Duneier M. (1999), p. 312.

<sup>115</sup> L'approche répressive de la mendicité dans l'espace public peut être appliquée en fonction de dispositions juridiques mais aussi en fonction de règlements administratifs (émanant de certaines communes, de la société des transports en commun, etc.). Pour approfondir cette question dans le contexte belge, passé et actuel, voir l'intervention de M. Lambert, lors de la journée d'études Home Street Home, intitulée *Mendier : un trouble à l'ordre public ? Petit éclaircissement historico-juridique*, CBCS asbl, mars 2014. <http://cbcs.be/Bienvenus-dehors-reflexion-sur-le>

<sup>116</sup> Goffman E. (1975), p. 15.

<sup>117</sup> Cité par Damon J. (2002), p. 66.

<sup>118</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 53.

<sup>119</sup> Damon J. (2002), p. 66.

Les immobiles qui ressentent de leur côté le malaise social, peuvent, comme tout stigmatisé, faire preuve d'anxiété par rapport à l'accueil qui leur sera réservé et à l'attitude qu'ils devront adopter<sup>120</sup>. Dans ce type d'interaction incertaine, les immobiles semblent ne pas « tenir leur place » et risquent d'être étiquetés comme « des personnes défaillantes »<sup>121</sup>. Leur posture, leurs actes seront classés comme inappropriés. Même si les immobiles peuvent bénéficier « d'une espèce "d'autorisation spéciale" de négligence vis-à-vis de leurs "obligations situationnelles" »<sup>122</sup>, il n'empêche qu'ils créent un sentiment d'embarras chez les personnes qui leur font face, sentiment qui constitue, selon Goffman, une « preuve de faiblesse, d'infériorité, de statut inférieur, de culpabilité morale, d'échec et d'autres attributs peu enviables »<sup>123</sup>.

L'immobile, pour être en accord avec son identité et tenter de survivre moralement, se doit de valoriser sa position<sup>124</sup>. Cette valorisation n'est pas aisée. Plus d'une fois, l'immobile lui-même se sent en désaccord face à ce qu'il est<sup>125</sup>. Sa situation précaire l'oblige à adopter des comportements condamnés par l'opinion publique comme, par exemple, uriner dans la rue vu son impossibilité d'accéder à des toilettes<sup>126</sup>. Il doit donc jongler entre la valorisation nécessaire à sa survie mentale et son propre rejet de sa personne.

Le paradoxe auquel doivent faire face les immobiles est d'autant plus grand que c'est justement par cet acte de valorisation de leur position (par exemple, en mettant en avant leur liberté, les amitiés que leur condition permet) qu'ils se coupent encore davantage du monde des autres<sup>127</sup>. Lors des interactions, la sensation de gêne et de rejet de la part des mobiles se voit renforcée, ce qui renvoie les immobiles à leur image péjorative. Le besoin humain d'estime de soi de ceux qui occupent une position en totale rupture avec les normes sociales entraîne comme conséquence logique de rendre la scission entre mobiles et immobiles encore plus visible.

La gêne ambiante peut être due également à un sentiment de culpabilité que créent les immobiles chez les mobiles. La visibilité du sort des immobiles continue de hanter les mobiles et habitent leur conscience<sup>128</sup>. J'ai pu le vérifier moi-même lorsque j'évoquais le sujet de ce travail dans des conversations informelles avec des personnes de mon entourage. Plusieurs d'entre elles qui fréquentent aussi le couloir de la Gare centrale m'ont dit que la vision de certains humains tenus à une vie d'errance ne les avait pas laissées indemnes.

En profondeur, le malaise social trouve son origine dans le fait que la situation de cohabitation des mobiles et des immobiles met en exergue « la faiblesse humaine et de la société »<sup>129</sup>. En effet, cette situation chaotique montre aussi bien les failles de l'humain (qui bascule dans un

---

<sup>120</sup> Goffman E. (1975), p. 169.

<sup>121</sup> Cefai D. (2012), p. 9.

<sup>122</sup> Cefai D. (2012), p. 32.

<sup>123</sup> Goffman E., (1956), pp. 364-371 cité par Cefai D. (2012), p. 31.

<sup>124</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 132.

<sup>125</sup> Rouay-Lambert S. (2004), p. 41.

<sup>126</sup> Duneier M. (1999), p. 159.

<sup>127</sup> Rouay-Lambert S. (2004), pp. 36 et 38.

<sup>128</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 64.

<sup>129</sup> Duneier M. (1999), p. 172.

état de folie ou simplement dans un état de désaffiliation) que les travers de la société (qui n'est pas capable de jouer son rôle intégrateur).

### « *L'insécurité* »

Certains utilisateurs peuvent se rendre dans des lieux publics peu conviviaux en ressentant une grande anxiété car ils ont l'impression que « no one care »<sup>130</sup>. Cette vision de l'espace public comme un lieu désordonné peut déboucher sur un sentiment que la rue est dangereuse et n'offre aucune protection. C'est alors le cercle vicieux : plus les personnes se sentent en insécurité, moins elles passent de temps dans la rue et plus cette dernière devient effectivement dangereuse<sup>131 132</sup>. L'idéal d'une vie urbaine, qui est d'avoir des contacts superficiels avec les gens environnants dont les yeux et les oreilles sont des gages de sécurité<sup>133</sup>, n'est plus atteint dans un lieu de défiance.

Outre le caractère objectivement non rassurant des lieux de passage où se côtoient mobiles et immobiles, l'anxiété se nourrit aussi d'idées préconçues fonctionnant comme des stéréotypes<sup>134</sup>. Sous un angle positif, les « scénarios pré-établis » peuvent également être considérés, non pas comme des stéréotypes, mais plutôt comme des schèmes qui sont utiles pour permettre aux citoyens de se mettre en alerte et d'interpréter les événements qu'ils côtoient. En effet, grâce à ces schèmes, ils pourront décoder les troubles qu'ils ressentent en les percevant comme annonciateurs de hantise<sup>135</sup> et traiter les situations problématiques en leur appliquant une démarche de catégorisation. Celle-ci puise « à un savoir, relatif à la vie urbaine, en tant que milieu où se déroulent une série de processus répertoriés »<sup>136</sup>. Suivant cette logique, on peut comprendre comment le mobile qui se déplace dans le lieu public passe d'une analyse circonstancielle à une analyse plus globale aboutissant à la mise en lumière et à la résolution éventuelle d'un problème qui le taraude.

### « *L'indifférence feinte* »

L'échange de regards qui a lieu sans relâche dans certains lieux publics éveille une question récurrente : « qui est donc cet autre et que dit-il de moi ? »<sup>137</sup>. Les interactants qui doivent affronter cette question pesante préfèrent parfois se comporter comme s'ils ne voyaient pas ce qui se déroule autour d'eux.

---

<sup>130</sup> Duneier M. (1999), p. 158.

<sup>131</sup> Duneier M. (1999), p. 190.

<sup>132</sup> Le travail de Delporte, Dumonceau, Francou, Mingeot et Villers (2011) relève que le couloir de la Gare centrale fait peur, surtout lorsqu'il est peu peuplé (p. 6). Ce constat rejoint l'idée que nous venons d'expliquer du cercle vicieux : le couloir de la Gare centrale fait peur donc les navetteurs essaient de s'y attarder le moins possible et cela aboutit à une situation où le couloir en question est encore plus insécurisant.

<sup>133</sup> Duneier M. (1999), p. 192.

<sup>134</sup> Duneier M. (1999), p. 216.

<sup>135</sup> Breviglieri M. et Trom D. (2003), p. 412.

<sup>136</sup> Breviglieri M. et Trom D. (2003), p. 410.

<sup>137</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 12.

Le sentiment d'indifférence feinte exprime la contradiction dans laquelle se trouvent nombre de mobiles qui font semblant de ne pas voir les immobiles<sup>138</sup> alors que leur présence est criante. Nous l'avons vu plus haut au sujet des inégalités qui les frappent, les immobiles sont tenus d'être totalement visibles tout en étant poussés à la transparence. Tout se passe donc comme si les immobiles devaient sans cesse naviguer entre la discrétion et l'exhibition<sup>139</sup>.

L'indifférence des mobiles est feinte non seulement parce que les immobiles sont pleinement visibles mais aussi parce que les seconds confrontent les premiers à cette altérité qui symbolise la part tragique de l'existence<sup>140</sup>. Les mobiles, en dépit de la tentative actuelle de la société de lisser les événements, ne peuvent échapper à cette rencontre des visages de l'exclusion qui nous rappellent que le destin humain peut parfois s'avérer dramatique.

Une rencontre respectant le schéma classique de l'indifférence polie ne peut pas se matérialiser. En effet, les immobiles semblent incapables de réaliser ce que Goffman appelle la figuration, c'est-à-dire le face work. Les mobiles semblent gênés de devoir affronter une face délitée devant laquelle ils ne savent pas comment réagir. C'est parce que les immobiles sont susceptibles de perdre la face et de la faire perdre aux mobiles en ne respectant ni les règles de tenue pour eux-mêmes<sup>141</sup>, ni les règles de déférence pour l'interactant<sup>142 143</sup>, que les mobiles mettent une parade en place : l'indifférence feinte.

L'indifférence feinte n'est pas exempte de conséquences. En effet, à force d'être inexistantes pour les autres, les immobiles le deviennent pour eux-mêmes<sup>144</sup>. Cette difficulté à se définir et à définir leur rôle peut être illustrée par deux faits : l'incohérence de leurs discours<sup>145</sup> et leur inertie face à un potentiel de révolte provenant de leur condition tragique<sup>146</sup>.

Le désordre résultant de l'interaction peut avoir des répercussions sur la réalité du moi. Si l'ordre de l'interaction est défaillant, « l'illusion de la réalité se brise, la minutie du système social qu'avait créé la rencontre se désorganise, les participants se sentent déréglés, irréels, anormaux »<sup>147</sup>.

### « *L'implication* »

Les quatre sentiments décrits jusqu'ici ont tous une connotation négative. Reste à évoquer un cinquième et dernier sentiment-type dont l'orientation est positive : celui des mobiles qui, se sentant interpellés par les immobiles, décident de s'investir dans différentes activités pour améliorer le quotidien de ces derniers.

---

<sup>138</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 135.

<sup>139</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 55.

<sup>140</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 136.

<sup>141</sup> Les règles de tenue consistent à présenter à l'interactant une apparence qui illustrera nos qualités.

<sup>142</sup> Les règles de déférence sont composées des rites d'évitement (respect de la « sphère idéale » d'autrui) et des rites de présentation (manifestations de respect réciproque).

<sup>143</sup> Nizet J., Rigaux N. (2005), p. 38.

<sup>144</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 111.

<sup>145</sup> Prolongeau H. (1993).

<sup>146</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 112.

<sup>147</sup> Goffman E. (1974), p. 119 cité par Nizet J., Rigaux N. (2005), p. 96.

Il est fréquent que le côtoiement des immobiles éveille chez le mobile l'idée qu'aussi bien ces êtres stigmatisés que lui-même appartiennent à une même humanité<sup>148</sup>. Voir des personnes condamnées à vivre dans la rue peut éveiller un sens éthique<sup>149</sup>. Cette prise de conscience aboutira, chez une minorité de personnes, au souhait d'entamer des démarches de solidarité dans lesquelles elles s'impliquent. Ces démarches, qui prennent sens comme rencontre, peuvent revêtir des formes variées : répondre à l'appel du mendiant, entreprendre un brin de conversation<sup>150</sup>, distribuer des repas ou des vêtements, faire des rondes la nuit, etc. L'implication recouvre un spectre d'activités très large qui s'étend des échanges sporadiques à des actes de volontariat au sens strict.

L'implication est le résultat d'un acte d'interprétation de l'impression première de répulsion<sup>151</sup> des mobiles. En effet, ce sentiment immédiat pourra être dépassé grâce à leur analyse de la situation. Les motifs d'engagement restent variés mais ils sont tous le résultat d'une phase de raisonnement de la part des mobiles qui permet à la solidarité citoyenne de se déployer, non pas sur base d'une compassion spontanée, mais sur base de ce que réclame la « coprésence véritable »<sup>152</sup>.

Les actions entreprises par les travailleurs sociaux ne sont pas évoquées ici. En effet, d'entrée de jeu, la catégorie des mobiles a été définie comme correspondant aux personnes présentes dans le lieu public dans le cadre d'un déplacement.

### **Quelle hospitalité envers le « voyageurs immobile » ?**

Enfin, ce parcours conduit à s'interroger en profondeur au sujet du vivre ensemble dans un espace public de passage, des problèmes qu'il génère et des pistes pour les surmonter. L'analyse qui précède peut apparaître dérangement. Elle évoque une faillite possible de l'espace public<sup>153</sup> où chacun ne pourrait prendre part à la sociabilité urbaine.

Faut-il alors basculer dans une vision pessimiste qui ne verrait l'espace public que comme un lieu de défiance ? Ce serait oublier que des relations d'aide et d'échange voient le jour dans de tels endroits (pensons à l'attitude d'implication évoquée ci-dessus) et se démarquent des relations furtives les plus répandues, longuement décrites plus haut. Cependant, il apparaît difficile de nier que les relations entre mobiles et immobiles sont, globalement, des interactions détériorées.

Goffman écrit : « en réalité, les normaux ne sont pas méchants ; s'il leur arrive de l'être, c'est par méconnaissance »<sup>154</sup>. Cette affirmation de Goffman au sujet des attitudes des « normaux » (dont font partie les mobiles) peut paraître surprenante et fort différente de la description

---

<sup>148</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 55 ; Hatzfeld M. (2006), pp. 64, 89 et 116.

<sup>149</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 52.

<sup>150</sup> Hatzfeld M. (2006), pp. 30, 48 et 50.

<sup>151</sup> Breviglieri M. (2002), p. 334.

<sup>152</sup> Breviglieri M. (2002), pp. 334 et 335.

<sup>153</sup> Pichon P. (2008), p. 134.

<sup>154</sup> Goffman E. (1975), p. 138.

qu'en fait Breviglieri : les sans-abri « repoussent, éloignent, déclenchent des changements d'allure et des embardées »<sup>155</sup>. Se pose alors la question de savoir qui adopte une attitude problématique : le stigmatisé incapable « de rééduquer son offenseur »<sup>156</sup> ou le normal incapable de souplesse quant à ses relations avec des personnes ne répondant pas à ses attentes en terme de normes d'interaction. La réponse à cette question ne se trouve peut-être pas chez les individus mais dans un environnement non propice à laisser cours à l'imprévisibilité des interactions.

Dans tous les cas, l'espace public n'est pas un espace figé et il est tout à fait envisageable de l'appréhender dans sa dimension d'appropriation collective. Ce prisme permet alors d'accorder une place de premier plan aux immobiles et de « les reconnaître comme des acteurs fondamentaux de la scène urbaine actuelles des mégapoles »<sup>157</sup>.

Pour tendre vers ce nouveau regard et amener les mobiles à reconnaître les immobiles comme acteurs publics à part entière, il semble intéressant de faire appel à la notion d'hospitalité. L'idée d'hospitalité se retrouve chez plusieurs auteurs<sup>158</sup>. Cette notion, entendue par Damon comme l'accueil de l'altérité<sup>159</sup>, pourrait être comprise comme une invitation à laisser place dans l'interaction à la « radicale étrangeté »<sup>160</sup>. Cette attitude nous semble primordiale pour pouvoir envisager un égal accès à l'espace public urbain, enjeu crucial pour que les interactants puissent assumer un face-à-face serein.

Mais en vertu de quel principe les immobiles auraient-ils droit à l'hospitalité ? L'auteur Hatzfeld dépeint les « dézingués » comme des voyageurs (déroutés) auxquels les sédentaires ne peuvent refuser cette valeur ancestrale qu'est l'hospitalité<sup>161</sup>. Selon la tradition, l'hospitalité consiste à offrir le gîte et le couvert au voyageur sans lui demander de comptes. Le parti pris de décrire le groupe de marginaux occupant le couloir de la Gare centrale comme des immobiles, et donc pas comme des voyageurs, serait-il une impasse pour pouvoir leur appliquer la notion d'hospitalité ? Il semble que non, à condition de considérer que les « immobiles voyageurs » se trouvent face à un paradoxe. Si nous choisissons de les analyser à un instant T (par exemple, le lundi de 10h à 11h), nous voyons leur côté immobile qui s'approprie un lieu public de passage alors que les autres ne font que s'y déplacer. Par contre, si nous adoptons un regard plus global, nous voyons que leur vie est traversée d'errance et de mobilité (souvent subie) en vue d'atteindre les différents endroits dont ils ont besoin pour survivre. Avec comme conséquence, qu'ils prennent possession de la ville et qu'ils ne sont pas riviés à un lieu précis...

Les immobiles sont donc aussi des mobiles mais à petite échelle. Mobiles, puisque se déplaçant dans la ville, dans un ou plusieurs quartiers, pour tenter de trouver des lieux répondant à leurs besoins. A petite échelle, puisque leur mobilité est réduite au strict minimum

---

<sup>155</sup> Breviglieri M. (2002), p. 331.

<sup>156</sup> Goffman E. (1975), p. 138.

<sup>157</sup> Pessanha Neves D. (2004), p. 59.

<sup>158</sup> Pichon P. (2008), p. 160 ; Breviglieri (2002), p. 324 ; Cefai D. (2012), p. 44 ; Damon J. (1997), Hatzfeld M. (2006).

<sup>159</sup> Damon J., (1997), p. 122.

<sup>160</sup> Breviglieri M., 2002, p. 331.

<sup>161</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 67.

et qu'ils n'ont pas accès à la mobilité du voyageur, telle que définie par le sens commun, c'est-à-dire celle qui permet de découvrir de nouvelles contrées.

Pour Hatzfeld, l'association des sans-abri à la figure du voyageur et donc à la mobilité est plus métaphorique<sup>162</sup> que pragmatique : les discours recueillis auprès de ces voyageurs dérouterés sont remplis d'allusions au voyage et au détachement qu'il requiert. Ainsi, leurs propos contiennent certains traits significatifs des voyageurs (par exemple, une référence aux absents et un échange des bonnes adresses). Ce voyageur dérouteré serait alors, selon Hatzfeld, un voyageur en puissance qui n'a pas pu réunir les conditions pour voyager au sens strict du terme et dont le sort ressemble à celui d'un naufragé (terme privilégié par Declerck pour décrire les sans-abri). On aboutit alors à un quiproquo : le voyageur dérouteré dérive seul dans l'océan de l'indifférence du sédentaire qui ne le voit pas comme un voyageur.

Il semble dès lors important de pouvoir imaginer une dialectique entre ces deux mondes (voyageurs et sédentaires) pour qu'une interaction sereine puisse voir le jour. Vu qu'ils sont amenés à se côtoyer sans cesse, Hatzfeld propose de dépasser leur altérité grâce au rite d'hospitalité (« ouvrir sa porte »). Reste à imaginer comment transposer une telle attitude d'hospitalité dans l'espace public, sous une forme sans doute plus symbolique que matérielle...

L'hospitalité, selon la tradition, est une obligation pour le sédentaire. Elle se distingue donc du le don dans lequel la liberté de s'engager reste totale.

### **Vers une vision politique des rencontres dans l'espace public**

Le défi de cette étude était d'identifier, grâce à la construction d'une double typologie, les différentes manières dont les mobiles classent les immobiles et les sentiments que les seconds éveillent chez les premiers. Cet essai ne peut prétendre à l'exhaustivité, vu la complexité des situations où les interactions prennent place. Malgré ses limites, il permet de dégager certains traits des rencontres entre différents types d'utilisateurs d'un lieu public de passage, traits qui interpellent notre capacité à vivre ensemble. On pourrait même en tirer un constat d'échec sur le plan de l'ordre public et de l'exercice de la citoyenneté. Le droit de chacun à utiliser l'espace public, en participant de différentes façons à la sociabilité urbaine, ne semble pas respecté. La mise en lumière de ce déficit de citoyenneté qui pénalise avant tout les immobiles (mais aussi, indirectement, les mobiles) aboutit à un retournement de la notion de « (dés)ordre public ».

Car, comme le dit M. Berger, les troubles de l'ordre public doivent être repensés selon une diversité de perspectives et « dans leur rapport à une multiplicité de façons possibles de se trouver engagés dans les espaces urbains »<sup>163</sup>. Or la tendance dominante est de n'avoir qu'un seul point de vue, une seule perspective qui adopte la norme officielle et la présente comme

---

<sup>162</sup> Hatzfeld M. (2006), pp. 77 et s.

<sup>163</sup> Voir l'intervention de M. Berger lors de la journée d'études Home Street Home intitulée *Troubles de l'ordre public et droit à la ville*, CBCS asbl, mars 2014. <http://cbcs.be/Troubles-de-l-ordre-public-et>

absolue et universelle, faute de la contextualiser et d'en expliciter les liens avec les intérêts de certains groupes sociaux (les commerçants, les « bobos », etc.)<sup>164</sup>.

Au terme de ce parcours, adopter une vision plus politique de la problématique semble utile, voire nécessaire. Elle encourage à réfléchir au sujet des changements possibles pour améliorer la prise de conscience (subjective) et le fonctionnement (objectif) de la citoyenneté s'appliquant à l'usage partagé de l'espace public,

En prolongement de l'analyse anthropologique développée dans ce texte, voici pour conclure une proposition d'action, d'ordre sociopolitique, touchant directement et concrètement les protagonistes qui interagissent dans un espace public donné. L'idée sous-jacente est la suivante : c'est en menant avec les acteurs publics un travail sur leurs perceptions réciproques qu'ils pourront trouver des moyens de vivre la ville autrement. Pour aboutir à une situation et des rencontres plus apaisées et plus justes dans le contexte de l'usage partagé d'un lieu public, en particulier celui d'un lieu de passage, il semble nécessaire de franchir deux étapes complémentaires.

La première étape consisterait à créer des outils qui faciliteraient la tâche des acteurs souhaitant expliciter leurs propres représentations. Ces instruments leur permettraient de prendre du recul et d'analyser leur manière de percevoir l'individu qui ne répond pas à leurs normes habituelles. Les typologies présentées dans les pages qui précèdent pourraient inspirer l'élaboration de tels outils.

Dans un second temps, après que les acteurs (tant les mobiles que les immobiles) aient pris conscience de leurs jugements envers l'altérité, un positionnement éthique (individuel et/ou collectif) s'avère nécessaire. Si les acteurs se contentent d'expliquer leurs jugements et leurs perceptions, cela risque de susciter chez eux un sentiment d'insuffisance et d'impuissance. D'où l'importance de dépasser cette étape de mise en lumière des conceptions enfouies dans notre vie de tous les jours, pour aboutir à un débat fertile qui explorerait des pistes pour que chacun puisse se positionner face à l'altérité, au sein d'un lieu public partagé.

Ne sous-estimons pas la difficulté de cette seconde étape ! Sur le plan éthique, nous pensons que la prise de position met en jeu deux options opposées. Faut-il encourager les immobiles, personnes considérées comme marginales, à intégrer notre mode de vie basé sur la sédentarité et sur l'exercice d'un travail ? Mais sont-ils aptes à intégrer ce schéma et le souhaitent-ils ? Rien n'est moins sûr<sup>165</sup>. Ou alors, faut-il, comme le fait Hatzfeld<sup>166</sup>, prôner la légitimation de leur mode de vie qui ne répond pas à la norme dominante et défendre son acceptation ? Mais cette attitude permette-elle de diminuer leur souffrance ? Rien n'est moins certain. Le débat est donc lancé...

---

<sup>164</sup> Voir van Criekingen M., « A qui appartient l'espace public ? », in *Bienvenus dehors ! Sans-abri et espace public*, BIS n°172, décembre 2014, p. 35-39.

<sup>165</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 158.

<sup>166</sup> Hatzfeld M. (2006), p. 161.

## Bibliographie

Anderson N (1993), *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.

Berger M. (2014), *Troubles de l'ordre public et droit à la ville*, Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, mars 2014. <http://cbcs.be/Troubles-de-l-ordre-public-et>

Blanc M, Clément S., « Editorial », *Espaces et sociétés*, n°116-117, pp. 15 à 27.

Bonitto C. (2008), « Rigidité et souplesse de l'ordre de l'interaction chez Erving Goffman », *Klesis-Revue philosophique*, pp. 27 à 45.

Brandão Penzim M. A., Maria de Araújo W. (2004), « Formes d'habiter et styles de vie », *Espaces et sociétés*, n°116-117, pp. 63 à 78.

Breviglieri M. (2002), « L'horizon du ne plus habiter et l'absence de maintien de soi en public », in Cefaï D. et Joseph I. (dir), *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves du civisme*, Paris, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 319 à 336.

Breviglieri M., Trom D. (2003), « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cefaï D. et Pasquier D. (dir), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, pp. 399 à 416.

Brousse C., Firdion J.-M., Marpsat, M. (2008), *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte.

Cefaï D. (2013), « L'ordre public. Micropolitique de Goffman », in Goffman E. (traduit par Cefaï D.), *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, pp. 1 à 70.

Clément S. *et al.* (2004), « Quand des sans-logis habitent ensemble : modes de résidence et formes de lien social », *Espaces et Sociétés*, pp. 175 à 188.

Damon J. (1997), « Les oscillations de l'hospitalité », *Communications*, n° 65, pp. 121 à 129.

Damon J. (2002), *La question SDF*, Paris, Puf.

de Certeau M. (1980), *Arts de faire*, Paris, 10/18.

Declerck P. (2001), *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon.

Delporte A., Dumonceau C., Francou L., Mengeot N., Villers J. (2011), *Rapport final de méthodes d'observation*, Séminaire de recherche en anthropologie, Université catholique de Louvain.

Devlésaver S. (d'après la recherche-action de A. Strens et L Martin « Les sans-abris dans le métro bruxellois ») (2014), « Métro-liens. Quel droit à l'espace public pour le sans-abri ? », in

Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, *Bienvenus dehors ! Sans-abri et espace public*, B.I.S, n°172, décembre 2014, pp. 5 à 10.

Duneier M. (1999), *Sidewalk*, New-York, Farrar, Straus and Giroux.

Françq B. (2003), *La ville incertaine. Politique urbaine et sujet personnel*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.

Gardella E., Conrad S., Coste F. (2004), « Editorial », *Tracé. Revue de sciences humaines*, n° 5, pp. 7 à 11.

Gayet-Viaud C. (2010), « Du passant ordinaire au Samu social : la (bonne) mesure du don dans la rencontre avec les sans-abri », *Revue du Mauss*, n° 35, pp. 247 à 265.

Goffman E. (1956), « Embarrassment and Social Organization », *American Journal of Sociology*, n°62, pp. 364 à 371.

Goffman E. (1968), *Asiles*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E. (1973a), *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E. (1973b), *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E. (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E. (2002), « La "distance au rôle" en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 143, pp. 80 à 87.

Hatzefeld M (2006), *Les dézingués*, Paris, Editions Autrement.

Joseph I. (1997) « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, n°65, pp. 131 à 142.

Lambert M. (2014), *Mendier : un trouble à l'ordre public ? Petit éclaircissement historico-juridique*, Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, mars 2014. <http://cbcs.be/Bienvenus-dehors-reflexion-sur-le>

Lenel E. (2011), « Un regard phénoménologique sur la mixité urbaine », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/document8926.html> .

Marcellini A., Miliani M. (1999), « Lecture de Goffman », *Corps et Culture*, n°4, <http://corpsetculture.revues.org/641>.

- Nizet J., Rigaux N. (2005), *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte.
- Pessanha Neves D. (2004), « Les "habitants de rue" à Rio de Janeiro (Brésil) : la gestion des intolérances », *Espaces et sociétés*, n°116-117, pp. 47 à 62.
- Pichon P. (2008), *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, La Courneuve, Aux lieux d'être.
- Prolongeau H. (1993), *Sans Domicile Fixe*, Paris, Hachette.
- Rouay-Lambert S. (2004), « Sur les traces des sans-abri », *Espaces et sociétés*, n°116-117, pp. 29 à 45.
- Thévenot L. (2006), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- van Crieking M. (2014), « A qui appartient l'espace public ? », in Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, *Bienvenus dehors ! Sans-abri et espace public*, B.I.S, n°172, décembre 2014, pp. 35 à 39.
- Van Hoorebeke L. (2014), « Le couloir de la Gare centrale : une opportunité de cohabitation en 2012 ? », in Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, *Bienvenus dehors ! Sans-abri et espace public*, B.I.S, n°172, décembre 2014, pp. 32 à 33.
- X (2004), « Habiter sans logis », *Espaces et sociétés*, n°116-117, pp. 11 à 78 et pp. 143 à 188.
- X (2011), *Hope in stations, Rapport final d'évaluation*, <http://www.lstb.be/index23.asp?hl=f&cat=59>.